

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MARDI 20 JUIN 2022 À 19H00 – SALLE DU CONSEIL COMMUNAL, LE SÉPEY

Présidence : M. Marc Buntschu
Procès-verbal : Mme Zorica Vukojevic

ORDRE DU JOUR :

1. Salutations, liste des présences
 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 2020
 3. Présentation du rapport de gestion 2021
 4. Présentation des comptes au 31 décembre 2021
 5. Rapport de l'organe de contrôle
 6. Décharge au Comité Directeur et approbation des comptes
 - Rapport de gestion 2021
 - Comptes 2021
 7. Cotisations 2022
 8. Désignation de l'organe de contrôle
 9. Divers et propositions individuelles
-

Le Président M. Buntschu ouvre l'Assemblée générale ordinaire de l'Association Touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses à 19h15. Il remercie et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, ainsi qu'aux autorités politiques et aux partenaires touristiques. Il remercie la commune d'Ormont-Dessous pour leur accueil.

L'Assemblée générale ordinaire a été convoquée selon les statuts, par une convocation individuelle à tous les membres, datée du 31 mai 2022. Quant au rapport de gestion, celui-ci a été mis en ligne sur les sites Internet le 10 juin et distribué à l'entrée de la salle.

1. SALUTATIONS, LISTE DES PRESENCES

La liste des présences a été signée à l'entrée. Nous comptabilisons 31 membres présents ou représentés, dont 29 ont droit de vote et 8 invités.

Plusieurs personnes se sont excusées, mais ne seront pas citées. M. Patrick Bürgin, directeur de l'Association, qui pour des raisons de maladie ne pouvait pas être présent ce soir, est excusé.

M. Buntschu informe que M. Marc-Olivier Drapel a quitté son poste de Vice-Président en fin d'année 2021 pour des raisons professionnelles. Selon les statuts qui nous incombaient de nommer un successeur, M. Marc-Frédéric Ott a été nommé Vice-Président.

M. Buntschu salue en particulier les représentants des Municipalités membres. Il rappelle que selon les statuts, les décisions doivent se prendre à la double majorité des membres et des 3 communes d'Aigle, de Leysin et d'Ormont-Dessous.

Toujours selon les statuts, deux scrutateurs sont nommés, il s'agit de MM. Yvan Tauxe et Guy-John Pasche. L'Assemblée peut dès lors délibérer valablement.

Le Président présente l'ordre du jour aux membres. Ce dernier est accepté à l'unanimité.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020

Selon les statuts, le procès-verbal de la dernière assemblée était disponible en ligne. La lecture de celui-ci n'est pas souhaitée et l'Assemblée l'approuve avec une abstention et aucune objection. Son auteur est remercié.

3. PRESENTATION DU RAPPORT DE GESTION 2021

M. Buntschu débute la présentation du rapport par le message du Président puis présente les informations relatives aux différents secteurs de l'Association. Les comptes sont présentés par M. Marc-Frédéric Ott, Vice-Président.

Accueil-information

Tout d'abord, il remercie toute l'équipe pour le travail car, durant une période de crise sanitaire, il n'a pas été toujours facile de travailler à distance, de se remettre en question, de changer et d'évoluer.

Nos équipes d'accueil continuent à réaliser un important travail d'information dans les trois offices du tourisme de notre axe. C'est une équipe soudée et compétente qui assure une présence, à la base, de plus de 9200 heures par an. Ces horaires ont subi une fluctuation durant l'année 2021 dû à la période sanitaire et nous avons dû, à plusieurs reprises, aménager les horaires selon les directives imposées par le Conseil fédéral.

A Leysin, le service très apprécié comprend l'accueil du centre sportif de la piscine et la gestion des cartes journalières CFF, au Col des Mosses la gestion du service postal et la centrale de réservation et à Aigle la gestion du Quart d'Heure, l'accueil Espace Graffenried et la billetterie pour certains événements.

Marketing et communication

Le département marketing de l'ATALC a pour objectif d'assurer une promotion et une communication régionales alors qu'en parallèle des campagnes d'envergure nationale sont mises en œuvre par la Communauté d'Intérêt Touristique des Alpes Vaudoises (CITAV) en collaboration avec Suisse Tourisme et Vaud Promotion. L'ATALC fait ainsi la promotion des offres touristiques, des événements et animations de ses destinations de manière générale. Elle soutient également les partenaires dans la communication de leurs manifestations et la vente de leurs produits touristiques. Nous avons également mis sur pied plusieurs offres mais certaines d'entre elles ont été stoppées dans leur élan dû à la période Covid, malgré un bon début de réservations.

Evénements, manifestations et animations

L'année 2021 fut à nouveau particulière et rythmée par les reports ou annulations d'événements, en raison des mesures sanitaires empêchant les grandes manifestations (principalement en intérieur). Malgré cela, des événements ont pu avoir lieu dans les trois destinations. Des animations ont également été mises en place durant les périodes de vacances, afin de proposer des activités à la population et aux touristes accueillis dans notre belle région.

4. PRESENTATION DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2021

M. Ott prend la parole pour présenter les comptes de l'exercice 2021. Afin de simplifier leur lecture et pour en faciliter la compréhension, il donne les informations suivantes :

- C'est le 12^e exercice complet de l'Association Touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses
- La validation du budget est de la compétence du Comité Directeur

Au niveau du compte de profits et pertes, les comptes 2021 suivent le budget établi et sont équilibrés. Les 3 communes continuent à nous soutenir selon la clé de répartition initiale incluant notamment les recettes des taxes de séjour.

Accueil-information : afin d'augmenter l'attractivité pour les annonceurs et dans une vision de développement durable en ce qui concerne l'utilisation du papier, un guide annuel regroupant l'hébergement, l'art de vivre et les expériences a remplacé les brochures saisonnières. La carte topographique de la région a été mise à jour et rééditée. Elle est en vente dans les offices de l'ATALC.

Promotion et prospection: la mise en œuvre de la Place de Marché et la nouvelle distribution des missions dans notre axe permettront d'affiner la gouvernance marketing. Les coûts ont été refacturés aux communes, pour un montant de CHF 150'000.- selon les frais effectifs (budget CHF 200'000.-). Différents paramètres (techniques et humains) ont retardé le projet mais celui-ci avance malgré tout.

Animation et manifestation: le Canton nous a octroyé une aide via la LADE pour la mise en œuvre de la 3^e édition du concept Ailyos. Allouée pour 3 ans et dégressive, nous avons obtenu une aide identique pour la 3^e année, mais répartie sur 2 ans, afin d'avoir encore un soutien cantonal pour 2021, en raison du Covid. Une prolongation du soutien LADE a été octroyée pour 2022.

Services à la clientèle: GSL SA a déduit d'office CHF 15'000.- des mensualités de janvier à mars, en raison de la fermeture du centre sportif début 2021. Les charges RH ont été entièrement absorbées par l'ATALC.

Frais de personnel: ils comprennent les RH intégrées à la Place de Marché. Notre responsable de l'administration a suivi une formation d'assistante en gestion du personnel, afin d'optimiser la gestion RH.

Frais d'administration et de gestion (informatique): l'ATALC s'est dotée de la plateforme collaborative «Wedo» pour la gestion des tâches et projets, ainsi que du système d'information et de gestion RH «Tipee».

Pour conclure, l'exercice 2021 a fait objet d'une gestion rigoureuse des dépenses, en adaptant notre communication et nos actions à la situation sanitaire. Nous bouclons l'exercice avec un bénéfice de CHF 1'759.14.

Aucun complément d'information n'est souhaité par l'Assemblée.

5. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

La lecture du rapport de l'organe de contrôle est faite par M. Grégoire André, vérificateur et représentant d'Ofico, Société Fiduciaire.

Selon leur appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts. Ofico recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes annuels.

6. APPROBATION DES COMPTES ET DECHARGE AU COMITE DE DIRECTION

M. Buntschu reprend la parole. Le rapport de gestion, le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 2021 de même que le rapport de vérification de l'organe de contrôle sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

La décharge est donnée, à l'unanimité des personnes présentes également, au Comité Directeur et à l'organe de contrôle. La comptable de l'ATALC, Mme Giobellina, est remerciée pour l'excellente tenue des comptes.

7. COTISATIONS 2022

Le Comité propose le statut quo au niveau des cotisations. Aucun changement n'est proposé et les tarifs restent les mêmes qu'en 2021.

8. DESIGNATION DE L'ORGANE DE CONTROLE

Il est proposé de poursuivre la collaboration avec OFICO Société fiduciaire SA. La proposition est acceptée à l'unanimité.

9. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Jonas Froment, responsable web, prend la parole et donne quelques informations concernant le projet Place de Marché. Il informe que le 4 juillet nos domaines seront redirigés sur la nouvelle plateforme, sans grands changements par rapport à maintenant au niveau du contenu et de la présentation. La mise en avant des destinations restera la même qu'aujourd'hui sauf que ce sera sous le chapeau d'Alpes vaudoises avec les 2 autres axes. Notre site ne disparaîtra pas mais sera transformé et amélioré.

M. Buntschu remercie tout le Comité qui s'est réuni tout au long de l'année. Il relève que la composition actuelle de celui-ci sera certainement revue durant l'année courante afin d'optimiser le fonctionnement. La validation de ces modifications, comme pour le budget, est du ressort du Comité lui-même.

M. Buntschu informe que nous avons reçu une proposition individuelle, par courriel en date du 13 juin 2022 de la part de M. Bernard Droz, proposant d'envoyer la convocation par voie électronique pour des questions d'économie de temps et d'argent. M. Buntschu relève que nous avons pris bonne note de sa proposition mais qu'il y a toujours des personnes qui préfèrent recevoir du papier.

Il passe la parole à Mme Ginier qui remercie les personnes venues ce soir ainsi que l'ATALC pour la bonne collaboration et le travail fourni.

M. Ott remercie le Président pour son engagement surtout dans la situation quand le directeur est absent en raison de maladie et les responsabilités supplémentaires qu'il doit gérer.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h00 et se poursuit par un apéritif préparé par l'hôtel-restaurant Le Cerf, remercié à son tour pour le service.

ASSOCIATION TOURISTIQUE AIGLE-LEYSIN-COL DES MOSSES

Marc Buntschu
Président



Zorica Vukojevic
Secrétaire au procès-verbal

